ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chimie

Question écrite n° 115684

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les conséquences de la vente de Rhodia Silicones. Rhodia détient le savoir-faire hérité de Rhône-Poulenc. L'établissement fabrique des silicones depuis les années 1950. En 1953-1954, Rhône-Poulenc a obtenu le premier brevet pour l'élastomère monocomposant de silicone vulcanisable à froid, puis, dernièrement, le premier mastic à l'eau. Depuis la sortie de la première synthèse de MCS, de très nombreux investissements ont eu lieu pour l'amélioration du procédé. De fait, la vente à une entreprise chinoise Blue Star entraînera un transfert de technologies. La chimie française va perdre un pan de son savoir-faire. Le Gouvernement, ainsi que les collectivités territoriales, se sont investies dans le pôle de compétitivités Axelera sur la chimie en Rhône-Alpes. Cette vente va à l'encontre des principes de création de ce pôle. En conséquence, il lui demande de prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder les technologies, les emplois, l'industrie chimique en France.

Texte de la réponse

L'activité silicones du groupe Rhodia (5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 19 500 personnes) représentait, en 2005, un chiffre d'affaires de 417 millions d'euros et regroupait un effectif de 1 200 personnes, principalement en Europe, dont en France sur les principaux sites de production (Roussillon, Saint-Fons). La vente par Rhodia de son activité silicones à la société Bluestar, leader chinois de la chimie de spécialités avec 3,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2006, s'inscrit, selon Rhodia, comme la dernière étape significative du plan lancé par ce groupe fin 2003 pour restaurer sa rentabilité et recentrer son portefeuille d'activités sur les métiers dans lesquels il détient des positions de leadership solides. Bluestar, la société acquéreuse, s'est engagée à ce qu'aucune réduction d'effectif ne soit envisagée à la suite de cette cession, ce qui conforte les 750 emplois actuels de Rhodia silicones en Rhône-Alpes. Bluestar a en outre fait état d'un véritable projet industriel de développement dans les silicones. La fusion des activités silicones de Bluestar et de Rhodia, géographiquement complémentaires, donne naissance à un groupe Bluestar Silicones qui ambitionne d'entrer dans les 3 premiers groupes du secteur dans les années à venir. Grâce à cette acquisition et de nouveaux investissements, le groupe chinois espère en effet réaliser 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires dès 2009, contre environ 600 millions d'euros en 2006.

Données clés

Auteur : M. André Gerin
Circonscription : Rhône (14e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 115684
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : industrie
Ministère attributaire : industrie

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE115684

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 480
Réponse publiée le : 3 avril 2007, page 3392